



Taxe d'apprentissage

Un geste qui **ne vous coûte rien**,
mais qui nous aide beaucoup !

| Soutenir l'IPC,
c'est investir dans l'avenir





NOTRE MISSION

> Une École d'excellence pour choisir son avenir

Implanté au cœur de Paris depuis 1969, l'IPC œuvre au service des étudiants avec plus de 50 ans d'expérience. Les cours mobilisent «le meilleur de la philosophie» pour offrir une formation humaine unique où l'on prend en compte toutes les dimensions de la personne.

> Développer le sens des responsabilités et des enjeux

Dans un contexte où les repères culturels, sociaux et éthiques se fragilisent, l'IPC contribue à la mise en place de fondations solides : une formation exigeante, un sens aigu de la recherche, du bien et de la vérité, et une capacité à affronter les enjeux contemporains avec courage et intégrité.

> Servir le Bien commun

Derrière chaque étudiant que nous formons, il y a une vocation qui se prépare, un engagement qui mûrit, un avenir qui se construit. Au-delà d'un diplôme en philosophie ou en psychologie, notre objectif est de fournir à chacun les moyens d'une véritable ambition, comme en atteste notre réseau Alumni.



Etablissement EESPIG

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général - L'IPC œuvre pour rendre ses formations universitaires professionnalisantes et accessibles à tous.

1969
année de création

350
Étudiants

5 Licences d'État
2 Masters d'État
1 DU PaRéO
4 Diplômes d'Établissement

Plus de **100** enseignants
1 unité de recherche ER IPC
avec **11** membres titulaires
+ **5** doctorants
+ plus de **20** membres associés

En 2024, **4** colloques universitaires,
3 journées d'étude,
4 grandes conférences,
4 séminaires,
65 interventions en lycées et organisations

2 sites à Paris

1 CFA - centre de formation pour apprentis

L'IPC, **n°2** des licences de philosophie sur 63 selon le rapport Thotis 2026

En 2024, **100 %** de réussite au concours Passerelle des Grandes Écoles de Commerce

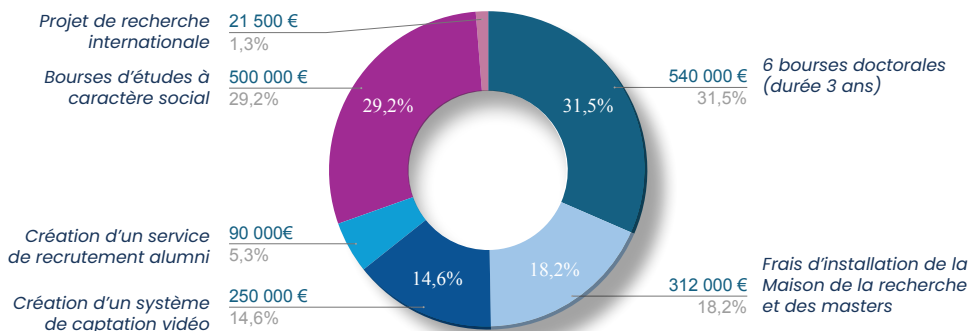
et **50%** de réussite à l'Agrégation.

Partenariats :

- Laboratoire ChArt
- IAE de Metz
- Collège Stanislas
- La Fondation d'Auteuil
- L'ICES

SOUTENEZ LES PROJETS DE L'IPC

- HORIZON 2030 -



TOTAL PROJETS TRIENNAUX :

1 713 500 €

> 6 BOURSES DOCTORALES (DURÉE 3 ANS) - 540 000 €

Les bourses doctorales permettent de former les cadres de demain sur des questions décisives pour le bien commun : par exemple sur l'impact anthropologique de l'IA, sur les conditions de réussite d'un débat public, ou sur l'éducation et l'éthique environnementale.

> FRAIS D'INSTALLATION DE LA MAISON DE LA RECHERCHE ET DES MASTERS - 312 000 €

Recrutement stratégique pour étoffer l'offre de formations professionnalisantes : Master de Philosophie avec préparation aux concours du CAPES, MBA Manager du Marketing et de la Communication...

> CRÉATION D'UN SYSTÈME DE CAPTATION VIDÉO - 250 000 €

Un dispositif audio-vidéo professionnel, avec contrôle à distance et gestion des enregistrements depuis six salles est devenu nécessaire pour le suivi des cours à distance ainsi que pour rendre accessible au plus grand nombre les cours publics et colloques.

> CRÉATION D'UN SERVICE DE RECRUTEMENT ALUMNI - 90 000 €

Pour une chasse de têtes dans un réseau riche en personnes structurées et engagées.

> BOURSES D'ÉTUDES À CARACTÈRE SOCIAL - 500 000 €

Pour aider les étudiants en situation de précarité financière.

> PROJET DE RECHERCHE INTERNATIONALE - 21 500 €

Projet interdisciplinaire avec l'Université Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire.

1

Étape 1 – Votre entreprise exprime une promesse de soutien en faveur de l'IPC.

Vous nous indiquez via le formulaire en ligne votre intention de soutien.

ipc-paris.fr

>> entreprise

>> taxe d'apprentissage



2

Étape 2 – Déclaration et collecte

En avril votre entreprise a déclaré le montant total de sa taxe d'apprentissage lors de sa déclaration sociale nominative (DSN)

Cette taxe sera prélevée le 5 ou le 15 mai par l'URSSAF.

3

Étape 3 – Fléchage de votre taxe via la plateforme Soltéa

Votre entreprise se connecte à la plateforme SOLTÉA, gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour désigner l'IPC Facultés Libres comme bénéficiaire du solde de sa taxe d'apprentissage.

Les périodes de fléchage sont fixées chaque année par la plateforme SOLTÉA, avec deux fenêtres successives permettant aux employeurs d'agir facilement :

- 1^{ère} période de répartition : du **26 mai** au **21 août** 2026
- 2^{ème} période de répartition : du **3 septembre** au **21 octobre** 2026

Vous retrouverez l'IPC – Facultés Libres grâce à notre code UAI :

0752139T

et notre code SIRET :

77572847000045



SOLTÉA

4

Étape 4 – Grâce à vous, un précieux soutien

Votre solde de taxe d'apprentissage est affecté à l'IPC.

À l'issue des campagnes de répartition, la Caisse des Dépôts et Consignations procède au versement des fonds fléchés par votre entreprise en notre faveur :

- À partir du **1^{er} septembre 2026** : 1^{er} virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs
- À partir du **5 novembre 2026** : 2^{ème} virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous remercier chaleureusement de votre soutien et valoriser votre engagement à nos côtés.

CONTACT & INFORMATIONS



Votre contact dédié :

Anne Sevin – Assistante de direction de l'IPC
asevin@ipc-paris.fr | 01 43 35 38 50

→ IPC-PARIS.FR



IPC – FACULTÉS LIBRES DE PHILOSOPHIE ET DE PSYCHOLOGIE
 Établissement habilité à recevoir des Dons et des Legs

Nos campus :

📍 70 avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris

📍 20 rue des Cordelières, 75013 Paris